

Assemblée des délégué·e·s

Procès-verbal (1-26)

Date : Jeudi 23 avril 2026 de 18h30 à 19h30

Lieu : Salle de conférence La Grange à Villars-sur-Glâne

Présidence :

M. Claude Monney

Villars-sur-Glâne

Membres du Comité :

Mme Valentina Marthaler

Villars-sur-Glâne

M. Marius Achermann

Avry

M. Jean-Marc Sallin

Neyruz

Chef d'exploitation :

M. Christophe Bapst

Administratrice des finances : Mme Karine Rusterholz

Secrétaire :

Mme Claudine Dumont

Voix représentées :

Communes membres	Délégué·e·s présent·e·s	Nombre de voix
Avry	Mme Eliane Dévaud-Sciboz Mme Laurence Ecoffey	2
Hauterive	M. Gérald Ducret	3
Matran		0/3
Neyruz	M. Bernard Kolly	3
Villars-sur-Glâne	Mme Irène Bernhard M. Christophe Aegerter M. Adrian Etter M. Michael Zaugg	11
Communes présentes 4/5	Total des voix représentées : 19/22	

Personnes excusées :

Membres du Comité :

M. Olivier Carrel

Villars-sur-Glâne

M. Bernard Chassot

Matran

M. Dominique Zamofing

Hauterive

Délégué·e·s :

Mme Olimpia Mamula Steiner

Villars-sur-Glâne

M. Quentin Longchamp

Villars-sur-Glâne

M. Alexandre Wicht

Villars-sur-Glâne

M. Jean-François Zanetti

Hauterive

M. François Butty

Matran

M. Christophe Pierret

Matran

M. Jean-Pierre Corpataux

Neyruz

Invitée :

Mme Jasmine Montel-Cambou

Ingénieure communale VsG

Distribution : par mail aux personnes présentes, excusées et aux administrations communales

Ordre du jour :

1. Accueil et présentation
 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25.09.2025
 3. Communications du Président
 4. Rapport de gestion 2025
 5. Comptes 2025
 6. Validation de l'organe de révision pour l'année 2026
 7. Projet d'agrandissement
 8. Prochaines séances
 9. Divers
-

La séance débute à 18h30.

Les débats sont enregistrés afin de faciliter la rédaction du procès-verbal. Après l'approbation définitive du procès-verbal, l'enregistrement sera effacé.

1. Accueil et présentation

Au nom du Comité de direction, M. le Président souhaite la bienvenue aux délégué·e·s, excuse les personnes absentes et rend un hommage à Mme Valérie Ugolini, déléguée de la Commune de Villars-sur-Glâne, qui nous a quittée récemment.

Une liste des présences circule.

Cette assemblée a été convoquée selon les statuts (avis individuel et parution dans la Feuille Officielle) et peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour proposé n'appelle aucune remarque.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 25 septembre 2025

Le procès-verbal provisoire de l'Assemblée des délégué·e·s du 25 septembre 2025 n'amène aucune remarque ni commentaire. Il est approuvé à l'unanimité avec les remerciements à son auteure.

3. Communications du Président

- Il s'agit de la dernière séance de l'ASEV dans sa composition actuelle. Les Communes devront nommer leurs représentants à l'Assemblée des délégué·e·s durant le mois de mai. Une assemblée constitutive est d'ores et déjà agendée le 2 juin 2026 ; les Communes en ont été informées.
- L'ASEV a été sollicité dans le cadre du projet d'innovation Biochar, lancé par l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg, dont le but est de faire du charbon actif sur la base de bois renouvelable. Le Comité a décidé de participer à ce projet et de le supporter financièrement à hauteur de Fr. 10'000.- (Fr. 5'000.- cette année et Fr. 5'000.- l'année prochaine). Ce projet, financé essentiellement par le Canton et par quelques sociétés, débutera dès que le financement complet sera trouvé, en principe cette année.

4. Rapport de gestion 2025

Le rapport de gestion 2025, qui a été envoyé aux délégué·e·s pour information, retrace le fonctionnement de l'ASEV et de la STEP en 2025.

M. Christophe Bapst, chef d'exploitation de la STEP, répond aux questions des délégué·e·s :

- Le volume d'eau à traiter a légèrement diminué, principalement en raison du régime des pluies (intensité des périodes de pluie, état des sols). Il n'y a pas moyen de savoir si cette diminution est liée à une baisse de la consommation d'eau.
- Un analyseur a été installé en entrée de STEP pour mesurer les variations journalières d'azote et d'ammonium en vue de dimensionner les bassins de la future STEP. Les mesures ont lieu sur une période de 12 mois pour obtenir une image pertinente de ces variations. Les bassins devront être dimensionnés pour traiter l'ammonium dans le futur avec des exigences qui s'accroissent au fil des ans.

Cet instrument n'analyse pas la qualité de l'eau.

Le Président remercie les délégué·e·s pour leur intérêt. Le rapport de gestion n'appelle pas d'autre remarque.

5. Comptes 2025

- **Présentation des comptes (résultats et investissements), répartition intercommunale des charges, bilan et message**

Le Président souligne que les comptes 2025 sont dans l'ensemble identiques aux comptes précédents. Les écarts plus importants que prévus sont expliqués dans le message qui a été envoyé aux délégué·e·s. La discussion est ouverte concernant les comptes 2025.

Mme Rusterholz informe les délégué·e·s qu'actuellement les études cumulées se montent à environ la moitié du crédit de 2,5 millions. La trésorerie tourne avec le capital initial de 1 million et avec les acomptes trimestriels des Communes afin d'éviter d'avoir recours à un emprunt et à des dépenses d'intérêt. Cette solution est possible pour autant qu'il n'y ait pas de grosses factures à venir.

En ce qui concerne les intérêts, ceux-ci sont relativement bas actuellement et si l'ASEV devait emprunter, il serait plus intéressant d'emprunter sur le court terme.

Le Président rappelle qu'une convention de prêt a été signée avec les Communes d'Avry et de Villars-sur-Glâne pour emprunter des petits montants, selon les disponibilités des Communes, afin d'éviter d'avoir recours à un financement extérieur sur le court terme.

Les comptes 2025, la répartition intercommunale, le bilan ainsi que le message n'appellent aucune remarque de la part des délégué·e·s.

- **Rapport de la Commission financière**

En l'absence des représentants de la Commission financière, le Président rapporte le préavis favorable de la Commission financière sur les comptes 2025.

- **Approbation des comptes 2025**

Les délégué·e·s acceptent les comptes 2025 à l'unanimité. Le Président les remercie pour leur confiance et remercie l'administratrice des finances, Mme Karine Rusterholz, pour son travail.

6. **Validation de l'organe de révision pour l'année 2026**

L'organe de révision avait été nommé pour 2 ans. Il s'agit de la société Fiducum SA à Marly. La Commission financière propose de prolonger d'une année le mandat, aux mêmes conditions.

Mme Rusterholz précise que le mandat ne peut pas dépasser 6 ans au maximum.

Les délégué·e·s acceptent la prolongation du mandat de Fiducum SA pour une année à l'unanimité. Le Président les en remercie.

7. **Projet d'agrandissement**

La discussion est ouverte sur le projet d'agrandissement.

Le Président a le regret d'annoncer que le projet n'a pas évolué depuis la dernière assemblée.

Deux procédures en cours influencent l'avancement du projet.

- D'une part, le PAL de la Commune de Villars-sur-Glâne a généré des oppositions en raison du changement de zone exigé par le Canton (zone d'intérêt général en zone spéciale STEP) et de l'augmentation de l'indice de masse et de hauteur (auxquelles il serait possible de renoncer).

Le changement de zone serait pourtant dans l'intérêt des voisins car le terrain reviendrait en zone agricole en cas de démolition future.

- D'autre part, le projet mis à l'enquête en juin 2025 a également donné lieu à des oppositions et circule toujours dans les services cantonaux qui demandent régulièrement des prolongations de délai. Avec le préavis de synthèse du SECA, le retour du Canton est attendu pour la fin du mois de juin, alors qu'il était envisagé pour fin 2025.

Depuis le début du projet, vers 2017, des exigences supplémentaires ont déjà été demandées (notamment le traitement du diclofénac et de l'ammonium). Nous n'avons aucune maîtrise du calendrier et il n'est actuellement pas possible de prévoir le début des travaux et les conséquences qui en découlent. La nouvelle STEP est dimensionnée pour l'horizon 2045-2050. Si le dossier devait s'éterniser, il faudrait peut-être revoir la taille de l'installation.

8. **Prochaines séances**

Comme indiqué précédemment, la séance constitutive avec les délégué·e·s de la nouvelle législature est agendée au **2 juin 2026**.

9. Divers

Au terme de cette première période, le Président remercie chaleureusement sa vice-présidente, Mme Dévaud-Sciboz, le Comité, les délégué·e·s et toutes les personnes concernées pour leur engagement au sein de l'ASEV.

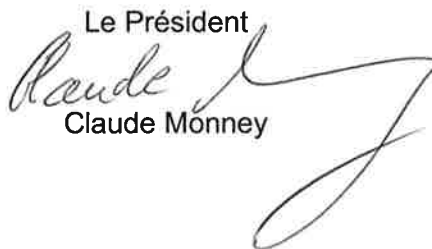
Le Président se réjouit de continuer l'aventure avec celles et ceux qui restent en activité à l'ASEV et souhaite bonne continuation aux autres.

Mme Dévaud-Sciboz remercie à son tour le Président pour son travail et son engagement ainsi que le Comité et toute l'équipe. L'Association a été constituée dans un temps record et représente vraiment un atout supplémentaire pour les Communes.

La séance est levée à 19h30 avec les remerciements du Président.

La Secrétaire

Claudine Dumont

Le Président

Claude Monney

Villars-sur-Glâne, le 11 juin 2026